



2001 – 2021

vingt ans au service de notre rivière et de ses riverains

La Marque sortait trop souvent de son lit encombré de déchets et déversait dans les habitations des riverains une eau polluée et boueuse.

Le débordement du 3 décembre 2000 et l'absence de décisions de nos élus pour réduire le nombre d'inondations ont été les éléments déclencheurs à la création de SOS Marque.

1 – La naissance d'une association : SOS Marque

Depuis 1966, année de son arrivée à Pont-À-Marcq, André Leblanc a subi une série d'inondations, plus sévères les unes que les autres (en particulier en décembre 1999, juillet 2000 et décembre 2000), entraînant des dégâts importants dans son habitation et son entreprise. Il décide alors de réunir les habitants concernés à Pont-À-Marcq mais aussi dans d'autres communes sinistrées (Tourmignies, Ennevelin). Ensemble ils créent l'association SOS Marque. André Janssen, pontamarquois également inondé, accepte d'en prendre la présidence.

2 – SOS Marque se met en marche.

L'objectif premier est de protéger les riverains.

La tâche est difficile car il convient tout d'abord de comprendre les causes des inondations et donc le fonctionnement du bassin versant de la Marque. Or nous n'avions aucune compétence en hydraulique.

Roland Laroye, ennevelinois sensibilisé par l'absence d'entretien de la Marque, et André Leblanc parcourent pendant trois mois le cours d'eau de Mons-en-Pévèle à Ennevelin voire au-delà et relèvent tous les embâcles, effondrements de berges, ralentissant l'écoulement de l'eau. Ils constituent un dossier très abouti qui permet d'impulser, lors d'une réunion avec quelques élus des villages concernés, le nettoyage du cours d'eau réalisé de septembre à décembre 2001 d'Ennevelin à Tourmignies.

Dès lors, s'ensuivent :

. **des rencontres décisives** avec les élus locaux, le président de la CCPP et maire de Templeuve-en-Pévèle, le maire de Fretin et le vice-président en charge de l'environnement au Conseil Général du Nord qui met en place un comité de pilotage du Haut bassin versant de la Marque. Son secrétariat nous fut confié, signe d'une reconnaissance de notre association et d'une confiance réelle des organismes d'état et des élus. Fut réalisée en 2002-2003 une étude hydraulique pour définir des aménagements afin de réduire le risque d'inondation. Après trois enquêtes publiques et des expropriations, les travaux de priorité furent réalisés ;

. **des actions sur le terrain par SOS Marque** : installation de moines (barrages avec débit de fuite) dans la forêt de Phalempin et sur le courant de Thumeries dans le Bois des cinq Tailles.

C'est avec détermination et persévérance que les présidents successifs ont animé l'association. Ils ont pu compter sur une équipe soudée qui a insufflé l'état d'esprit de l'association : solidarité, convivialité, détermination, mais aussi sur le soutien sans faille de nos adhérents.